



DESCRIPTION DE POSTE

Thérapeute du sport - manuel

1.0 DESCRIPTION

- 1.1 ORGANISATION : Association canadienne d'aviron amateur (Rowing Canada Aviron)
- 1.2 TITRE : Thérapeute du sport
- 1.3 CATÉGORIE D'EMPLOI / NATURE DU POSTE : Professionnel à temps plein
- 1.4 SUPERVISEUR IMMÉDIAT : Thérapeute en chef
- 1.5 LIEU : Centre national d'entraînement, Quamichan, (North Cowichan, C.-B.)

2.0 RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

2.1 GÉNÉRALES

Sous la direction du (ou de la) thérapeute en chef de Rowing Aviron Canada (RCA), le (ou la) thérapeute du sport travaillera au sein de l'environnement d'entraînement quotidien (EEQ) de l'équipe nationale et sera responsable du soutien thérapeutique manuel quotidien direct et de la mise en œuvre du programme de thérapie de l'équipe nationale pour les athlètes de RCA (olympiques, paralympiques et de prochaine génération (NextGen)).

Comme membre clé du groupe de science du sport et de médecine du sport (SSMS) de RCA, le (ou la) thérapeute du sport sera activement impliqué(e) dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie, de la culture et du plan de SSMS. Le (ou la) thérapeute du sport contribuera à la supervision et à la coordination de tous les thérapeutes contractuels de RCA.

De plus, en collaboration avec le médecin en chef de RCA et les différents professionnels de science du sport et médicaux sous contrat auprès de RCA, le (ou la) thérapeute du sport offrira la gestion sur place des protocoles de surveillance médicale et de réhabilitation, comme convenu avec ces professionnels.

La personne travaillera au Centre national d'entraînement (CNE) de RCA et offrira un soutien à l'équipe dans le cadre de camps d'entraînement et de compétition, comme déterminé dans

la procédure annuelle de planification. De plus, le (ou la) thérapeute du sport sera responsable de la conformité aux protocoles administratifs de RCA relativement aux fournitures et aux services requis dans le programme médical et thérapeutique.

Sous la direction de l'équipe de direction de la haute performance ou du médecin en chef, le (ou la) thérapeute du sport peut représenter RCA dans les relations avec le réseau de l'ICS et d'autres organismes de services identifiés en ce qui concerne les besoins en matière de soutien médical et thérapeutique de l'équipe nationale.

Le (ou la) thérapeute du sport doit posséder toutes les certifications professionnelles à jour exigées par les organismes canadiens d'attribution de licences respectifs.

Le (ou la) thérapeute du sport doit se conformer à tous les codes de conduite de RCA et des associations professionnelles qui se rapportent à ses activités.

2.2 SPÉCIFIQUES

A. Équipe nationale

- Contribuer à la mise en œuvre quotidienne d'un processus de traitement des athlètes axé sur la surveillance et la gestion proactives de la santé des athlètes et des évaluations structurelles.
- Assurer le triage et les soins immédiats dans l'EQE pour les athlètes de RCA.
- Coordonner les soins aux athlètes avec le (ou la) thérapeute en chef et le médecin en chef et fournir des mises à jour régulières, selon les besoins, aux entraîneurs, à l'équipe de direction de la haute performance et aux praticiens de la SSMS.
- Surveiller et répondre aux rapports quotidiens de suivi et de contrôle des athlètes pour assurer des interventions ou des alertes immédiates et proactives, le cas échéant.
- Gérer le processus interne de RCA d'orientation des athlètes vers le personnel médical professionnel approprié et assurer un suivi et une surveillance appropriés et en temps opportun.
- Coordonner la thérapie, y compris la programmation, les rapports et le suivi / la gestion des blessures.
- Fournir et gérer des programmes de réadaptation et de retour sur l'eau individualisés pour les athlètes blessés, en collaboration avec le (ou la) thérapeute en chef, le médecin en chef, les prestataires externes, l'équipe de préparation physique, l'équipe de physiologie et les entraîneurs.
- Maintenir une communication régulière avec les prestataires de thérapie dans l'EQE et à l'externe pour assurer la collaboration et la coordination des soins.
- Gérer le plan de premiers soins et de soins d'urgence du CNE.
- Aider le (ou la) thérapeute en chef et le médecin en chef dans l'élaboration et le suivi d'un protocole de soins aux athlètes pour l'équipe nationale de RCA.
- Veiller à ce que les dossiers appropriés des athlètes soient tenus à jour et que les journaux de suivi des progrès de la réhabilitation des athlètes sont conservés comme il se doit.
- Fournir des structures appropriées pour le traitement des athlètes hors site dans le cadre de camps d'entraînement et des compétitions, tel que déterminé dans le plan annuel, et être disponible pour les déplacements vers ces camps d'entraînement et compétitions, tel que déterminé dans le plan annuel.
- Travailler avec le (ou la) thérapeute en chef, le médecin en chef, le directeur de la haute performance, les entraîneurs de l'équipe nationale et le directeur des

opérations de l'équipe nationale pour offrir un environnement de haute performance continu et progressif axé sur l'athlète.

B. Administration

- Participer processus administratif quotidien en ce qui concerne les rendez-vous de traitement des athlètes et fournir un soutien à la coordination des services de science du sport.
- S'assurer que l'enregistrement du statut médical des athlètes est à jour dans la base de données des blessures et des traitements de RCA (Kinduct).
- Fournir un rapport hebdomadaire sur l'état médical et thérapeutique et sur le plan de traitement des athlètes au (ou à la) thérapeute en chef, au médecin en chef, au directeur de la haute performance, aux entraîneurs et aux prestataires de la SSMS.
- Participer aux rencontres pertinentes des ESI et des praticiens du sport en cours d'année.
- Aider les entraîneurs et les dirigeants de SSMS en offrant l'élément de thérapie dans le processus de planification et la mise en œuvre du plan d'entraînement annuel.
- En collaboration avec le (ou la) thérapeute en chef et le médecin en chef, planifier et coordonner l'admission et le dépistage des examens médicaux/laboratoires et des tests de base pour tous les athlètes de RCA identifiés pour le CNE et le programme de prochaine génération.
- Travailler avec le directeur des opérations de l'équipe nationale, le (ou la) thérapeute en chef, les coordonnateurs de la HP et le médecin en chef pour coordonner le processus de commande et de stockage de toutes les fournitures médicales requises par l'équipe nationale de RCA pour les centres d'entraînement ainsi que tous les camps d'entraînement et les compétitions.

C. Science du sport et recherche (équipe de soutien intégré)

- Travailler avec l'équipe de direction de la HP et l'équipe respective de la science du sport pour s'assurer que les besoins de l'équipe nationale en matière de science du sport et de recherche sont satisfaits.
- Travailler avec l'équipe de direction de la HP et les responsables de discipline pour élaborer des initiatives TPI identifiées qui peuvent inclure, sans s'y limiter, les données, l'analyse, l'éducation, la culture, la prévention, etc.
- En collaboration avec les responsables des TPI et le médecin en chef, mettre en œuvre la prévention des blessures/le suivi des analyses, ainsi que les programmes biomécaniques.
- Assister l'équipe de direction de la HP, les entraîneurs et le médecin en chef dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes d'évaluation et de test des athlètes.
- Le cas échéant, agir en tant que personne-ressource de RCA avec l'ICS sur les éléments de surveillance et de recherche en sciences du sport qui sont directement liés aux questions de santé et de conditionnement des athlètes.

D. Programmes de développement

- Travailler avec l'équipe de direction de la HP et le médecin en chef pour coordonner et gérer les services de prévention, de dépistage, de suivi et de réadaptation pour les programmes U-23 et de prochaine génération.

3.0 PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

- Le ou la thérapeute doit poursuivre son perfectionnement professionnel dans les domaines de la thérapie professionnelle ainsi que dans les programmes de leadership professionnel et de science du sport.
- Les programmes de perfectionnement professionnel doivent être convenus avec le (ou la) thérapeute en chef et médecin en chef en fonction des lacunes identifiées ou des possibilités innovantes identifiées au cours du processus d'examen.

4.0 DEGRÉS DE SUPERVISION

Le ou la thérapeute en chef doit consulter régulièrement l'entraîneur-chef, les entraîneurs de l'équipe nationale, le (ou la) thérapeute en chef et le médecin en chef dans le cadre des activités du programme. Il est prévu qu'une communication fréquente circule aussi avec l'équipe de direction de la HP. Le ou la thérapeute du sport relève de l'équipe de direction de la HP et du (ou de la) thérapeute du sport.

5.0 POUVOIR DE DÉCISION

Le ou la thérapeute en chef participera aux réunions spécifiques aux exigences du poste et sera responsable de faire des recommandations au besoin. La personne aura suffisamment d'autorité pour agir dans la gestion quotidienne des secteurs de programme conformément aux politiques, aux programmes et au budget. Au-delà de ces limites, la personne doit faire approuver ses décisions par le DHP ou le médecin en chef.

6.0 QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

Les candidat(e)s doivent être soit un(e) physiothérapeute qui :

- détient une maîtrise en physiothérapie (ou l'équivalent) d'un établissement reconnu.
- détient un certificat d'inscription valide auprès de l'Ordre des physiothérapeutes.
- a achevé le niveau 3 du programme AIM au sein de la division d'orthopédie de l'Association canadienne de physiothérapie.

ou un chiropraticien du sport avec :

- un titre de Fellow du RCCSS(C).

et,

- un minimum de cinq ans d'expérience avec une organisation sportive axée sur la performance.
- physiothérapeute : un diplôme en physiothérapie du sport de l'Association canadienne de physiothérapie (de préférence).
- physiothérapeute : une certification de la FCAMPT (de préférence).
- une expérience avec les athlètes et les programmes paralympiques (de préférence).
- une expérience des grands Jeux ou une expérience spécifique de l'aviron (de préférence).
- une expérience avérée de plusieurs formes de traitement (de préférence).
- une expérience de la gestion et de la programmation de la réadaptation pour le retour à la compétition.
- la capacité de communiquer dans les deux langues officielles (de préférence).

- la disponibilité pour se rendre avec les équipes de RCA à des camps et des compétitions, selon les besoins; et
- une certification valide de secouriste et de RCP.

Le salaire sera proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

Les candidats devront soumettre une vérification de casier judiciaire avant la confirmation de l'emploi.